

CAP ISR MONÉTAIRE

Une gestion prudente cherchant à obtenir une performance régulière dans le cadre d'un Investissement Socialement Responsable (ISR).

Choisissez une gestion prudente pour votre épargne

Cap ISR Monétaire, compartiment du FCPE Cap ISR, a pour objectif d'obtenir une progression régulière de la valeur de la part supérieure à celle de son indicateur de référence, l'Eonia⁽¹⁾, sur la durée de placement recommandée, après déduction des frais de gestion réels. Un très faible niveau des taux d'intérêt monétaires est susceptible d'entraîner une baisse structurelle de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Pour atteindre son objectif, Cap ISR Monétaire est principalement investi dans le fonds Mirova Sustainable Cash qui a essentiellement recours à des titres de diverses natures émis par des sociétés et des États répondant aux critères ISR. **La durée de placement minimum recommandée dans le fonds est de 3 mois⁽²⁾.**

Bénéficiez d'une sélection rigoureuse d'émetteurs responsables

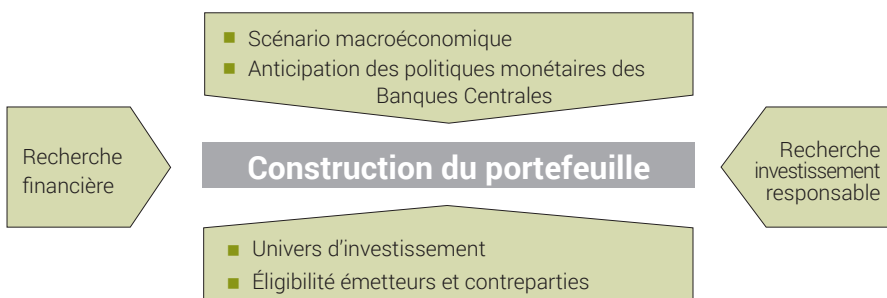
Cap ISR Monétaire détient, via les fonds dans lesquels il investit, **des titres de créances et valeurs assimilées de toutes natures, à court terme, français ou étrangers**. L'équipe de gestion monétaire sélectionne essentiellement les émetteurs privés (jusqu'à 100 % de l'actif), et s'appuie pour cela sur les recommandations des spécialistes de Ostrum Asset Management qui concentrent leurs études sur 2 critères qualitatifs :

- la **qualité de crédit de l'émetteur** ;
- les **critères ESG analysés sur chaque émetteur** selon un processus de recherche extra-financier innovant et développé par Mirova.

Composée de 11 analystes dédiés, l'équipe de Recherche investissement responsable de Mirova évalue et note les entreprises et les états au regard des **3 critères : Environnementaux, Sociaux / sociétaux et Gouvernance (ESG)**.

Cette analyse qualitative s'effectue à partir des enjeux clés sur chacun des piliers (à titre d'exemple pour le pilier Environnemental : pollution, biodiversité, changement climatique; pour le pilier Social : libertés fondamentales, santé et développement ; pour le pilier Gouvernance : vision stratégique long terme, responsabilité et partage du pouvoir). Seuls les émetteurs correctement notés sont retenus (valeurs notées « engagé », « positif » et « neutre »).

1. Allocation taux fixe / taux variable



2. Sélection des émetteurs

LES POINTS CLÉS

- Une gestion prudente recherchant une progression régulière de la valeur de part du fonds
- L'expertise de Ostrum Asset Management, l'un des leaders et pionniers de l'ISR en France et en Europe
- Une sélection rigoureuse des titres en portefeuille selon des critères à la fois financiers et extra-financiers



Un fonds labellisé par le CIES (Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale)

FOCUS



L'affilié de Natixis Investment Managers dédié à l'investissement responsable, **Mirova**, développe une **approche globale**

de l'investissement responsable et propose une gestion engagée visant à relier création de valeur et développement durable.

La philosophie de Mirova repose sur la conviction que l'intégration des enjeux de développement durable permet de proposer aux investisseurs des **solutions responsables, créatrices de valeur ajoutée à long terme**.

L'investissement Socialement Responsable (ISR) est un placement qui vise à **concilier performance économique et impact social et environnemental** en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

(1) Euro OverNight Index Average. Cet indicateur correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro, calculée par la Banque Centrale Européenne à partir de données quotidiennes fournies par un échantillon de banques. Il est disponible sur le site internet www.euribor-ebf.eu.

(2) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

À risque plus faible,
rendement potentiellement
plus faible

À risque plus élevé,
rendement potentiellement
plus élevé



L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risque et de rendement croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un OPCVM par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale de calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée de l'OPCVM, calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer.

LES RISQUES

Le fonds est principalement exposé au risque de crédit et au risque de taux.

LES ÉQUIPES

Natixis Interépargne est leader de la tenue de comptes d'épargne salariale en France avec près de 3 millions de comptes gérés et 27,91 % de parts de marché⁽¹⁾. Depuis 45 ans, Natixis Interépargne accompagne les entreprises en matière de rémunération complémentaire afin de valoriser durablement leur politique de ressources humaines.

Ostrum Asset Management se place au tout premier rang des gestionnaires d'actifs européens avec 358,8 milliards d'euros sous gestion et 699 collaborateurs⁽²⁾.

L'affilié de Natixis Investment Managers dédié à l'investissement responsable, **Mirova**, bénéficie de plus de 30 ans d'expérience en gestion ISR et solidaire et rassemble une quarantaine d'experts multidisciplinaires animés par une vision commune. Mirova propose une gestion engagée visant à relier création de valeur et développement durable avec une offre globale : actions cotées, taux ISR, infrastructures, Impact Investing (gestion à impact social/environnemental), vote et engagement.

(1) Source : AFG au 31 décembre 2016.

(2) Source : Ostrum Asset Management au 31 mars 2017.

CONTACTS NATIXIS INTERÉPARGNE

• **Par téléphone** : pour les entreprises 02 31 07 74 74*
pour les épargnants 02 31 07 74 00*

* coût d'un appel téléphonique non surtaxé

• **Par Internet** : www.interepargne.natixis.com

• **Par courrier ou par fax** : coordonnées figurant sur les relevés de compte d'épargne salariale et les avis d'opérations

Caractéristiques principales

Nom du fonds	Cap ISR Monétaire (compartiment du FCPE Cap ISR)
Univers d'investissement	Essentiellement titres monétaires à court terme répondant à des critères ISR
Fonds de fonds	Oui
Fonds maître	Non
Forme juridique	FCPE
Classification AMF	Monétaire
Société de gestion	Ostrum Asset Management
Déléataire de la gestion comptable	Caceis Fund Administration
Teneur de comptes conservateur des parts	Natixis Interépargne
Dépositaire	Caceis Bank France
Date de création	23 février 1996
Devise	Euro
Indicateur de référence	Eonia
Affectation des résultats	Capitalisation
Valeur de la part à la constitution	3,05 €
Durée minimale de placement recommandée	3 mois ⁽³⁾
Fréquence de valorisation	Quotidienne

(3) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs.

Commissions et frais

• Commissions, à la charge du souscripteur ou de son entreprise :

- souscription à l'entrée : au plus égale à 0,75 % du montant du versement
- rachat à la sortie : néant

• Commissions indirectes, à la charge du fonds :

- souscription : néant
- rachat : néant

• Frais de fonctionnement et de gestion à la charge du fonds :

0,40 % TTC maximum l'an de l'actif net du fonds

• Frais de gestion indirects, à la charge du fonds :

0,25 % TTC maximum l'an de l'actif net des OPCVM sous-jacents

POINT D'ATTENTION

Ce document à caractère promotionnel, achevé de rédiger en septembre 2017, est produit à titre purement indicatif.

Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à cet investissement sont indiqués dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) du FCPE. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Avant toute souscription, vous devez prendre connaissance du DICI qui devra vous être remis. Il est disponible sur le site Internet www.interepargne.natixis.com/epargnants ou sur demande écrite auprès de la société de gestion. Les éléments relatifs à la prise en compte des critères ISR et ESG sont détaillés dans le code de transparence. Natixis Interépargne et Ostrum Asset Management ne sauraient être tenus responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.